



Cureghem : Un «Place Système» pour améliorer l'accessibilité des espaces publics dans le quartier pendant la crise COVID-19

En réponse à la crise du COVID-19, la Commune d'Anderlecht investit le quartier de Cureghem en créant une zone de rencontre provisoire qui relie le Square de l'Aviation, le square Robert Pequeur, la station de métro Clémenceau et la Place du Conseil. Dans le cadre d'une phase test et en partenariat avec Bruxelles Mobilité, environ 2 km de rues à Cureghem vont être mises en circulation limitée et deviendront de l'espace public pour les piétons et cyclistes. Ce « Place Système » devient ainsi la petite sœur du « Parc Système » qui relie déjà plusieurs parcs à Anderlecht.

« La crise du COVID-19 nous l'a nettement démontré, il y a peu de possibilités de sortir à Cureghem, et peu d'espaces publics propices à la balade comparé à d'autres quartiers de la Commune », indique l'Échevine de la Mobilité et des Travaux Publics, Susanne Müller-Hübsch. « Il est désormais nécessaire de créer plus d'espaces publics pour permettre aux habitants de sortir de chez eux tout en respectant la distanciation sociale. Rappelons-le, selon les consignes du gouvernement fédéral, l'activité physique est souhaitée, mais elle nécessite alors suffisamment d'espace. »

Avec la création de cette nouvelle zone consacrée en priorité aux modes de déplacement « doux », la Commune souhaite également apporter une première réponse aux habitants du quartier qui ont été touchés par les événements du week-end du 11 et 12 avril. « Créer une zone de circulation réduite, qui permette aux habitants d'investir l'espace public dans le quartier, nous permet d'envoyer un signal : apaiser les esprits, agir rapidement et montrer que la Commune soutient les citoyens de Cureghem en ces temps difficiles de confinement dans un quartier densément peuplé », selon le Bourgmestre d'Anderlecht, Fabrice Cumps.

Rappelant qu'il s'agit d'une phase test et d'une mise en place provisoire destinée à lancer la réflexion, Mme Müller-Hübsch ajoute que la Commune souhaite que le projet soit porté par les habitants. La Commune va donc travailler en étroite collaboration avec les citoyens et associations présents dans le quartier. Ils sont dès à présent invités à donner leur avis et leurs suggestions concernant le « Place Système ». Une campagne d'affichage accompagnera d'ailleurs la phase test. Elle expliquera la nouvelle zone de rencontre et rappellera en même temps les règles du confinement du gouvernement fédéral.

Avec l'instauration d'une zone de rencontre, les rues faisant partie du « Place Système » seront ouvertes aux piétons qui sont désormais autorisés à circuler sur la voirie. En même temps, la vitesse pour les voitures sera limitée à 20 km/h et les conducteurs obligés à redoubler de prudence envers les piétons. La circulation pour les voitures et le stationnement restent pourtant autorisés. Bruxelles Mobilité fournit à la Commune des panneaux, marquages, et bacs à fleurs pour créer des chicanes, nécessaires pour la mise en place de la zone.

« Hormis le contexte particulier de crise, ce Place Système s'inscrit également dans la stratégie que la Commune s'est donnée en termes de mobilité pour cette législature. Apaiser les quartiers, réduire le trafic de transit, donner priorité à la sécurité routière et créer plus d'espace public, tout cela se fait aujourd'hui à Cureghem, mais représente notre approche générale pour l'avenir d'Anderlecht », poursuit encore Mme Müller-Hübsch.

La mise en place commencera dans les prochains jours par une première partie comprenant le Square de l'Aviation, le Square Robert Pequeur et la rue Brogniez entre la rue Otlet et la rue de Fiennes, avant d'être complété par une deuxième partie comprenant la zone autour du métro Clémenceau et la Place du Conseil.